

Notre *Région* Pays de la Loire



Groupe socialiste, radical et divers gauche

Spécial Budget 2008



Garder le cap !

Le budget 2008 est voté. Il poursuit l'action engagée par la Région depuis 2004 pour le pouvoir d'achat, l'emploi, la solidarité et le développement économique. Le changement est visible depuis 4 ans avec une nouvelle contractualisation sur les territoires : la 2^{ème} génération de CTU sera lancée cette année. Ils sont un levier efficace et équitable de développement local. La gratuité des manuels scolaires est désormais un acquis pour les ménages ligériens : 150 € par lycéen ou apprenti par an, cela pèse dans le budget d'une famille ! Cette année, les formations sanitaires et sociales seront gratuites.

La Région poursuit donc son action dans un contexte pourtant difficile. En effet, L'Etat a diminué la part des ressources des collectivités locales qui étaient jusqu'alors indexées sur la croissance. Pour notre Région, cela se traduit par des dotations en hausse de seulement 1,2 % en 2008, contre 2 % en 2007. De plus, les transferts de compétence partiellement compensés par l'Etat représenteront cette année « un manque à gagner » de 18 M€. Nous devons donc localement payer les pots cassés de la mauvaise gestion gouvernementale. Cela ne nous empêche pas d'agir avec une politique d'investissement ambitieuse qui classe notre Région en première position nationale en terme d'investissements. Les Pays de la Loire ne peuvent en effet pas se payer le luxe d'attendre des jours meilleurs sur le plan national. Alors nous allons de l'avant pour transformer, avec les acteurs locaux, nos territoires et faire de l'espace ligérien une région où développement rime avec solidarité.

Alain GRALEPOIS
Pt du groupe PS, radical et divers gauche



Interview Sylvie Eslan

« La gratuité des formations pour un meilleur pouvoir d'achat »



Sylvie Eslan, Vice Présidente du Conseil Régional et membre de la commission formation professionnelle, apprentissage et politique de l'emploi, s'exprime sur la gratuité des formations sanitaires et sociales mise en place cette année.

Pourquoi la Région a-t-elle décidé la gratuité des formations sanitaires et sociales à partir de cette année ?

Nous avons décidé en 2006 de mettre en place la gratuité des formations pour les niveaux de formation CAP et BEP et il ne restait plus à réaliser que la gratuité du secteur sanitaire et social, c'était un souhait de tous les jeunes et adultes qui se dirigent vers ces formations ou les débouchés vers l'emploi sont importants. D'autre part, il y a un besoin important de qualification dans les années à venir pour remplacer les départs en retraite dans les professions de santé. C'est enfin répondre à un besoin social pour la population et pour la santé publique.

Quel est le sens politique de cette décision ?

Dans le cadre du SREF, le Schéma régional d'éducation et de formation, la Région a affirmé que le niveau CAP BEP est le premier niveau de formation auquel ont droit les Ligériens, ce qui implique une égalité d'accès sur le territoire et entre les différents stagiaires de formation ainsi que la gratuité. Les diplômés du sanitaire et social entrent dans ce cadre, par exemple la formation d'aide soignante coûtait aux stagiaires environ 3500 € pour une année d'études. Notre ambition de rendre gratuit ces diplômés a trouvé son aboutissement cette année grâce à la volonté très forte des élus et un effort budgétaire important, en réponse à un Etat qui, avant la décentralisation de 2005, n'a pas assumé financièrement ses obligations sur les formations initiales. C'est aussi un moyen de donner plus de pouvoir d'achat aux Ligériens.

Cela concerne combien de personnes par an et pour quel budget annuel régional ?

Le budget est estimé à 3,3M€ en année pleine et pour 2008 à 1,139M€ pour une réforme qui entrera en vigueur à la rentrée de septembre. Cette gratuité concernera plus de 1000 jeunes et adultes qui auront réussi les épreuves d'admission en Pays de la Loire. Les demandeurs d'emploi pourront aussi, sous conditions de ressources, bénéficier d'une bourse, d'une rémunération ou d'un cofinancement de l'ASSEDIC.

Groupe socialiste, radical et divers gauche du Conseil régional des Pays de la Loire

1, rue de la Loire - 44966 Nantes - Tél : 02 28 20 61 20

Directeur de la publication : **Alain GRALEPOIS** - Rédaction : **François CAILLAUD**

ISSN : 1769-8812

« Nous tenons parole ! »



Yannick Vaugrenard, député européen et 1^{er} Vice-président de la Région, fait le point sur le budget 2008 dont les priorités sont le pouvoir d'achat et la lutte contre le chômage.

Dans quel contexte a été voté le budget 2008 ?

Les derniers chiffres publiés par l'INSEE confirment que la croissance économique française ne devrait pas dépasser les 2 % en 2007 et sans doute en 2008, demeurant en deçà des prévisions gouvernementales, pour la troisième année consécutive. Deux facteurs principaux sont à l'origine de cette situation économique préoccupante : Une croissance mondiale fragilisée assez durablement par les conséquences de la crise financière et immobilière américaine et par la hausse des cours du pétrole et des matières premières ; Une croissance européenne et française toutes deux dépendantes de la demande intérieure, dont les perspectives sont plutôt à la stagnation en raison de l'atonie du pouvoir d'achat des ménages. Face à ce constat, la politique choisie par le gouvernement ne produit aucun effet positif : des positions de croissance systématiquement surestimées à 2,25 %, des mesures coûteuses- 15 milliards d'Euros pour le paquet fiscal- qui n'ont pas d'impact sur la demande intérieure, puisqu'elles ne bénéficient qu'aux ménages les plus aisés. L'Etat réduit la part des ressources des collectivités qui initialement étaient indexées sur la croissance. Concrètement, pour notre Région, cela se traduit par des dotations en hausse de seulement 1,2 % en 2008, contre 2 % en 2007 et 2,2 % en 2006. C'est sans doute la part imposée aux Régions par le gouvernement Sarkozy-Fillon, pour combler les déficits publics de l'Etat.

Ces contraintes viennent s'ajouter à une série de mesures passées qui continuent de peser sur notre capacité d'action : les transferts de compétence non intégralement compensés par l'Etat devraient peser 18 M€ et dépasser 25 M€ d'ici à 2010, ainsi que la réforme de la taxe professionnelle entrée en vigueur en 2007, qui ampute chaque année la Région de 10 M€ de ressources de fonctionnement. Malgré tout, la Gauche régionale fait le choix de prendre ses responsabilités pour maintenir le cap ambitieux qu'elle s'est fixé grâce à trois éléments :

Un effort d'investissement sans précédent, en hausse de 18 % par rapport à l'an passé et de 57 % par rapport au budget 2006, grâce à une maîtrise exemplaire des dépenses de fonctionnement, et une épargne importante de 229 M€.

Un ajustement à la fois responsable et modeste de nos recettes de fiscalité, avec une hausse de 1 % de la taxe foncière, de 1,49 % sur la taxe professionnelle et de 1 Euro sur la carte grise. Globalement, il se situe bien en deçà du niveau de l'inflation qui dépasse 2 %, et faisant suite à deux années de stabilité, il nous permettra de conserver des taux comparativement bien plus faibles que la moyenne nationale.

Enfin, 3ème point, un recours raisonnable à l'emprunt, qui vient financer des équipements durables, dont vont bénéficier à la fois les contribuables d'aujourd'hui et les générations futures car 40 % de ces équipements ont une durée de vie équivalente ou supérieure à 25 ans. Soulignons des conditions de remboursement parfaitement assurées, avec une capacité de désendettement autour de 3 années aujourd'hui, celle de l'Etat étant de 25 ans.

Quelles sont les priorités du budget 2008 ?

Le pouvoir d'achat et la lutte contre le chômage. La baisse du chômage que l'on constate en Pays de la Loire, il se situe à 6,6 %, contre 8 % au plan national, est notamment liée aux investissements poussés par la majorité Régionale : ils génèrent des emplois et créent une dynamique qui profite à de nombreux secteurs. Rappelons toutefois que le premier budget régional est celui de la formation professionnelle et de l'apprentissage, avec 305 M€ de crédits en 2008, notre volonté étant de rendre effective dès 2008 la gratuité des formations sanitaires et sociales, engagement politique important de la gauche régionale. En matière d'action économique, nous mettons en œuvre un plan d'accompagnement au recrutement des entreprises industrielles de l'Estuaire, qui devrait permettre de faire face aux 6 000 offres d'emploi à venir sur trois ans. 2008 sera marquée également par la réalisation du Techno-campus, l'Institut de recherche thérapeutique et le Cyclotron. Dans le domaine du logement, l'effort de la Région va être considérablement augmenté, suite à notre choix de prendre notre part dans le logement social et d'accompagner le CROUS en matière de logement étudiant.

S'agissant des transports collectifs ferroviaires en particulier, nous poursuivons un effort d'investissement qui entre 2005 et 2010 se montera à près de 900 M€, dans un souci d'aménagement du territoire, mais aussi pour répondre à une demande de plus en plus importante des usagers, compte tenu de la hausse du prix de l'essence.

En dépit d'un contexte général instable et contraignant au plan institutionnel, la gauche entend donc maintenir le cap ambitieux qu'elle s'est fixé en début de mandat, en restant particulièrement attentive aux difficultés de pouvoir d'achat rencontrées par les citoyens de notre région, d'où la très faible augmentation de la pression fiscale en 2008.

Fiscalité 2008 : une très légère hausse

- Taxe foncière : + 1%
- Taxe professionnelle : + 1,49%
- Carte grise : + 1 Euro

La hausse régionale moyenne de l'impôt foncier correspond à **une hausse de 1 à 2 Euros en 2008.**

Le contexte régional et l'ensemble des Régions françaises : Evolution 2005/2006

-Une **politique d'investissement ambitieuse**, qui classe notre Région en première position en terme d'investissements, sans commune mesure avec ce que la Région a pu réaliser par le passé, mais également sans comparaison avec les autres Régions françaises, puisque l'effort d'investissement des Pays de la Loire progresse de 45 % là où en moyenne il a progressé de 7,4 %.

-Une **maîtrise des dépenses de fonctionnement**, qui fait des Pays de la Loire la Région détenant le record de France de la modération en 2006 : + 4,4 %, la moyenne se situant à + 10,8 %.

-**Pour la fiscalité directe**, le niveau de la pression fiscale dans notre Région est au troisième niveau le moins élevé de France : 70 Euros prélevés par habitant, contre 83 Euros en moyenne.

Depuis 2005, une Région solidaire qui soutient le pouvoir d'achat

-**Gratuité des manuels scolaires** : 150 Euros par lycéen ou apprenti (plus de 40 000 élèves concernés à chaque rentrée).

-**Aide au premier équipement professionnel** : 140 Euros en moyenne (près de 13 000 élèves concernés à chaque rentrée).

-**Pass Culture et Sport** : 80 Euros d'économisés sur les spectacles pour les jeunes de 18 à 25 ans (plus de 65 000 jeunes ont acheté un pass en 2007).

-**Carte Tiva** : 50 % de réduction sur le TER (16 000 abonnés 15/25 ans).

-**Acti Carte** : 75 % de réduction sur les TER (plus de 8 000 demandeurs d'emploi en ont bénéficié en 2007).

-**Permis de conduire** : Suppression de la taxe de 42,50 Euros sur les permis de conduire (62 000 conducteurs concernés chaque année).

Pôle EMC 2 : 6000 emplois d'ici 2010

Le projet « 6000 compétences pour l'estuaire » vient d'être lancé par le pôle EMC 2 avec les soutiens de l'Etat et de la Région. **Objectif : anticiper le besoin en recrutement de 6000 personnes d'ici 2010.**

Le pôle EMC2 regroupe 5 filières industrielles : l'Aéronautique, la Navale civile, la Navale Militaire, le Nautisme et l'Automobile, représentées par 5 membres fondateurs : AIRBUS, AKER YARDS, DCNS, Groupe BENETEAU, ACI. Sont associés à la gouvernance du pôle, les réseaux d'entreprises, les laboratoires et centres de compétences de ces filières. Il compte actuellement 120 adhérents dont 45 PME/PMI, 35 laboratoires, universités et écoles. Le pôle représente aujourd'hui un enjeu d'environ 100 000 emplois sur la Région des Pays de la Loire. Il travaille sur des projets de recherche et développement technologiques centrés sur les matériaux et leur mise en œuvre ainsi qu'au système et processus complexes qui leurs sont associés.



Machine de drapage de composites dans l'une des entreprises du pôle EMC 2.

Le projet 6000 compétences pour l'estuaire vient d'être lancé par le pôle EMC 2 avec les soutiens de l'Etat et de la Région. La Région, depuis de nombreuses années déjà, soutient ce secteur. Elle a ainsi été un acteur prédominant dans le dispositif Cap Compétences, permettant aux filières Aéronautique et Navale d'enregistrer le niveau de commande important que l'on connaît aujourd'hui. Elle participe aussi activement à l'activité des pôles ligériens dont EMC 2 fait partie, notamment en mettant des ressources à disposition via la SEM des Pays de la Loire, mais aussi en soutenant les différents projets qui sont développés dans l'axe Entreprise Etendue du pôle.

« **L'origine du projet 6000 compétences**, explique Loïc CHAVOIX, animateur au pôle EMC 2 de la commission Entreprise Etendue qui travaille sur l'innovation dans les domaines organisationnels et compétences, **se trouve dans la réflexion suivante : les carnets de commandes des filières navale, aéronautique et nautisme présentent une montée en charge importante et renforcent les difficultés de recrutement observées sur certains métiers. L'absence de main-d'œuvre traduira alors une perte durable de compétitivité des entreprises et du territoire. Le pôle EMC2 a donc décidé de lancer une expérimentation visant la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à l'échelle de plusieurs activités et d'un territoire afin d'aider les PME/PMI de ses filières à trouver, former et fidéliser les compétences nécessaires à la réalisation des carnets de commandes** ».

On prévoit un déficit de 6000 compétences à l'horizon 2010 sur une douzaine de métiers, d'où le nom du projet 6000 compétences pour l'estuaire. Cette première expérimentation pourra être étendue à d'autres territoires et d'autres activités permettant ainsi aux élus d'avoir un outil d'anticipation des besoins par rapport à l'activité économique du territoire.

Interview Patrick Delpech

« Nous confortons nos engagements pris en 2004 »

Patrick Delpech, président de la commission solidarités humaines et territoriales, répond à nos questions sur les orientations de la politique d'aménagement du territoire prévue par le budget 2008.



La politique d'aménagement du territoire prévue par le budget 2008 lance la 2^{ème} génération de CTU, en quoi est-ce important ?

Les 1ers CTU, Contrats territoriaux uniques, arrivent à leur terme avec le succès que l'on sait sur le terrain. Il fallait donc lancer la 2^{ème} génération pour répondre à la demande des élus locaux. Cela illustre notre effort pour accompagner les collectivités locales notamment dans leurs initiatives pour plus de cohésion sociale. Le SRADDT, Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire, a fait ressortir la particularité de la Région avec ses grands espaces urbains, son environnement littoral et ses territoires à préserver. La contractualisation doit tenir compte de cet élément. Nous avons donc fixé des exigences nouvelles auprès des élus locaux avec un seuil minimum de projets à dimension intercommunale de 60%. Nous marquons aussi notre volonté d'être une région engagée sur le développement durable. Nous introduisons donc un bonus financier dans les CTU pour les projets qui répondront aux critères HQE, Haute qualité environnementale.

Quels sont les autres éléments de la politique d'aménagement du territoire dans le budget 2008 ?

Nous confortons nos engagements pris en 2004. Le premier est celui lié au logement et à la cohésion sociale où il y avait une attente forte. Quelques chiffres qui, à eux seuls, démontrent notre effort et la réalité du besoin : sur 2000-2005, près de 7 000 logements financés en 5 ans, et sur 2005-2007, 5 000 logements en seulement 2 ans ! Il faut garantir à tous le droit au logement. C'est pourquoi le Conseil Régional des Pays de la Loire prend ses responsabilités, et fait le choix d'accompagner tous les territoires, et leurs élus, qui veulent agir sur ce secteur capital.

Ensuite, toujours dans un souci d'accompagner les communes les plus confrontées à des difficultés de cohésion sociale, nous avons mis en place des financements complémentaires permettant d'être réactifs face à la nécessité de développer de nouveaux projets sur des territoires fragiles, ou qui sont confrontés au besoin de réaliser un équipement répondant à une attente sociale nouvelle.

Cette politique est réaliste et pragmatique. Réaliste car elle vérifie à chaque moment que les orientations définies sont en phase avec les élus ou porteurs de projets concernés. Pragmatique parce qu'il faut savoir tenir compte de l'expérience acquise et s'y adapter.

Les autres priorités du budget 2008

La Région poursuit l'action engagée depuis 4 ans avec notamment en 2008 les autres priorités suivantes :

1-Le renforcement du soutien à l'exportation des PME avec un doublement des crédits annuels consacrés au nouveau fonds d'aide à l'internationalisation et aux dispositifs VIE (Volontariat International en Entreprise), Prim'Export et PPDE (prêt participatif de développement export). Il s'agit de créer les conditions pour que toutes les entreprises ligériennes, y compris les plus petites, puissent entreprendre une démarche d'exportation, pour rapprocher les Pays de la Loire du 5^{ème} rang français des Régions exportatrices.

2- Le soutien à l'emploi avec la montée en puissance du plan Tremplin vers l'emploi : 8 M€ prévus en 2008 pour 200 nouveaux contrats, portant ainsi leur total à près de 620 contrats signés.

3- Soutien à l'enseignement secondaire avec la poursuite du plan quinquennal d'investissement immobilier, lancement du chantier du lycée Tabarly à Olonne-sur-Mer, poursuite du plan d'informatisation des lycées publics et privés.

4- Une politique régionale de l'enseignement supérieur avec plus de 20 M€, soit + 10 % par rapport à 2007 pour lancer les opérations prévues au Contrat de Plan Etat Région 2007-2013, comme la rénovation de l'Institut national d'horticulture à Angers, l'Ecole nationale vétérinaire de Nantes, ou la construction d'un AFR à Laval.

Par ailleurs, la convention de partenariat conclue avec les 3 universités de la Région sera mise en œuvre afin d'accroître la professionnalisation des formations et l'amélioration de l'accueil des étudiants étrangers.

5- Poursuite de notre politique ambitieuse sur les transports collectifs avec les lignes Nantes-Châteaubriant et Nantes-Pornic, le soutien au tramway d'Angers et la poursuite des acquisitions de matériels ferroviaires, 27 nouveaux trains devant être livrés en 2008.